

LA SEMAINE DE *ASAHI SHINBUN*

Fondé en 1879 à Osaka, *Asahi Shinbun* (*Journal du Soleil-Levant*) est, avec un tirage de huit millions d'exemplaires, le deuxième journal le plus lu dans le monde après un autre quotidien japonais, le *Yomiuri Shinbun*. Clairement pacifiste depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il se situe plus à gauche que ses concurrents nationaux.

Mercredi 24 octobre

Japonais condamné à mort en Chine - Un criminel japonais sera-t-il exécuté pour la première fois outre-mer depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale? Le tribunal d'appel de Shenyang, en Chine, a confirmé la condamnation à mort d'un citoyen japonais soupçonné d'avoir participé à un trafic de drogue entre la Chine et le Japon. Katsuo Mori, 64 ans, a été arrêté en juillet 2003 après avoir tenté d'introduire 1,25 kilogramme de drogue dans la province du Liaoning. Il est le troisième Japonais à être condamné à la peine capitale en Chine pour ce genre de délit, la Cour suprême de la Chine devant encore entériner le jugement.

Jeudi 25 octobre

Industriels nippons en Afrique - Le ministre de l'Industrie Akira Amari se rendra en Afrique du sud et au Botswana à mi-novembre. Il s'efforcera d'obtenir pour les entreprises japonaises des conditions favorables d'accès aux matières premières, telles que le platine et le vanadium utilisés dans l'industrie de pointe. La région est riche en métaux rares dont le prix connaît une flambée en raison, notamment, de la forte demande chinoise. La délégation japonaise arrivera avec des propositions de collaboration concrète impliquant des groupes tels que Japan Oil.

Vendredi 26 octobre

Centrale nucléaire au tribunal - Le tribunal de district de Shizuoka a rejeté une plainte demandant la fermeture de quatre réacteurs de la centrale nucléaire de Hamaoka. La plainte émanait de 25 habitants des villes de Shizuoka et Aichi, sises dans une région présentant un danger particulièrement élevé d'être l'épicentre d'un tremblement de terre. Les plaignants vont déposer un recours devant la Cour suprême du Japon.

Samedi 27 octobre

Milliers d'étudiants sur le carreau - Nova, plus grande chaîne de cours de langue au Japon, ferme ses portes. Huit cents sites sont concernés. Acculée à la faillite, l'école laisse sur le carreau 300 000 étudiants et enseignants. Ces derniers ignorent encore s'ils seront payés.

Lundi 29 octobre

Action en justice contre l'ambassade US? - Le gouvernement japonais pourrait tenter une action en justice contre l'ambassade américaine qui occupe une surface de 13 000 mètres carrés au cœur de Tokyo, conformément à un accord signé avec le Japon en 1890. L'Etat japonais loue le complexe à l'ambassade pour la somme de 2,5 millions de yens, soit environ 22 000 dollars par année. En 1998, le gouvernement japonais a proposé de décupler cette somme afin de l'adapter aux conditions du marché - l'ambassade britannique, par exemple, paie une location de 35 millions de yens. Mais Washington fait la sourde oreille. Le bail arrive à échéance en décembre 2007.

Mardi 30 octobre

Hausse du chômage - Le taux de sans-emploi est en hausse, il a atteint 4% au mois de septembre, son plus haut niveau depuis six mois. La dégradation touche avant tout les femmes dans les PME. Les faillites ont aussi augmenté. Mais le ministère de l'Intérieur ne peint pas tout en noir. Au contraire, il n'y a jamais eu autant de personnes actives au Japon depuis 31 ans.

CC avec www.asahi.com/english

| PHOTOVOLTAÏQUE |

Trop de soleil aux Diablerets

«Le plus beau pont sur une ligne de chemin de fer est celui que l'on n'a pas besoin de construire», répétait l'ingénieur et académicien Louis Armand.

J'en dirais autant de la Centrale solaire thermodynamique des Diablerets dont a parlé la presse. Tester, en Suisse, un capteur solaire thermique à concentration n'est pas inutile, mais l'objectif d'implanter une centrale de 10 000 m² dans des pâturages me choque, alors que le potentiel d'utilisation des volumes construits est à peine entamé. Certes, il y a peu de bâtiments propres à intégrer des générateurs solaires aux Diablerets, mais l'argument d'alimenter localement trains, fromageries et chalets ne tient pas: il ne s'agit pas de couverture instantanée des besoins, mais bien d'une compensation de l'énergie consommée par de l'énergie solaire injectée dans le réseau.

Quant au choix de la concentration, il se justifiait lorsque le coût du m² de miroir était inférieur d'un facteur 10 au coût du m² photovoltaïque. Or cette différence s'amenuise année après année. Il est de moins en moins sûr que le gain réalisé sur la surface de cap-

tage compense l'investissement considérable que représentent circuits caloporteurs, turbines, générateurs électriques, structures mobiles et systèmes de tracking.

Dans une centrale photovoltaïque rien n'est mobile, alors que la maintenance des dizaines de milliers de pivots qui supportent les lamelles de miroir ne sera pas une petite affaire sous la neige et le verglas. Les premiers essais d'un produit similaire, développé en Suisse et installé, il y a une vingtaine d'années à Hallau (SH), Canobbio (TI), en France et au Qatar, avaient montré l'extrême fragilité des lamelles et du système d'entraînement à la poursuite du soleil.

La perspective de réaliser des îles solaires dans les Émirats Arabes ne justifie pas que les Diablerets essuient les plâtres à cette échelle... Tester 100 m² à Isenau et installer 1,5 mégawatt de photovoltaïque sur les façades et toitures de la région serait plus profitable au développement des énergies renouvelables.

Jean-Marc Cottier
Ancien président de l'Association
des professionnels romands
de l'énergie solaire

| NOUVELLES MALADIES |

L'influence du climat

Une maladie virale, touchant tous les ruminants, s'est développée au centre de l'Europe et vient d'arriver en Suisse. Elle est transmise par un petit moucheron du genre des culicoïdes. Ses symptômes sont une forte fièvre, des oedèmes de la tête, des lésions dans la région buccale et des onglons, de la prostration, des boiteries, de l'hyper salivation, une cyanose de la langue devenue bleue, d'où son nom de «maladie de la langue bleue». Elle est inoffensive pour l'homme. Sa prévention consiste à placer de nombreux pièges à moucheron dans des étables dites sentinelles. Une maladie tropicale dont on a beaucoup parlé en été 2006, dans l'île de la Réunion, la Chicungunya, est signalée cet automne dans le

nord-est de l'Italie avec près de 200 cas. Elle atteint l'homme chez qui elle provoque des poussées de fortes fièvres, des maux de tête, des douleurs musculaires, une guérison le plus souvent en quelques jours. Elle est transmise par des moustiques. En 2002, dans les Grisons, l'anaplasmose touchait le bétail. Elle était causée par une rikettsie transmise par des tiques. Cet été, causés par des anophèles, plusieurs cas de paludisme sont signalés dans le sud de la France. Ces quatre maladies, parmi d'autres, démontrent au plan sanitaire les conséquences du réchauffement climatique, avec le déplacement du sud au nord des insectes suceurs, vecteurs responsables.

Claude Jacquier